

6211-06-127



Aménagement et développement  
du territoire



Le 16 mars 2007

Monsieur Pierre Laflamme, ing.  
Directeur régional par intérim  
Ministère des Transports du Québec  
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 5.110  
Gatineau (Québec) J8X 4C2

**Objet : Élargissement du chemin Pink entre la rue de la Gravité et le  
corridor Deschênes – Estimation des coûts des études  
environnementales**

Monsieur,

Dans le cadre des rencontres statutaires entre la Ville et le ministère des Transports du Québec, il a été convenu que la Ville de Gatineau agirait à titre de maître d'œuvre pour les études, autorisations et travaux nécessaires à l'élargissement du chemin Pink entre la rue de la Gravité et le corridor Deschênes et que le Ministère rembourserait sur réception des pièces justificatives. Dans cette optique, la Ville adoptait en septembre 2006 la résolution CM-2006-812 demandant au ministère des Transports du Québec une subvention estimée à 250 000 \$ dans le but de financer la réalisation des études environnementales.

Le 24 novembre 2006, le ministre des Transports du Québec, monsieur Michel Després, transmettait une lettre au Maire de la Ville lui demandant une estimation détaillée des coûts associés aux études environnementales. Afin de répondre à cette demande, nous vous transmettons, ci-joint, le rapport de la firme Fondex Shermont détaillant les coûts estimés des différentes étapes. Comme vous pouvez le constater, la firme d'experts-conseils estime le budget nécessaire à 227 000 \$, exempt de contingences.

**Adresse postale**

C. P. 1970, succ. Hull  
Gatineau (Québec)  
J8X 3Y9

Tél. : 819 243-2345, p. 7295

Télééc. : 819 595-7888

www.gatineau.ca

/page 2

Comme vous le savez sans doute, le MDDEP a présentement un projet d'arrêté ministériel concernant les frais exigibles en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement. Nous ne pouvons statuer actuellement si la Ville devra défrayer ces coûts évalués à 85 000 \$. Advenant le cas où la Ville devrait défrayer ce montant, les coûts atteindraient 312 000 \$.

En espérant une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La directrice  
du Module aménagement et développement du territoire,



Catherine Marchand

CM :

p.j. Rapport de la firme Fondex-Shermont

---

c.c. MM. Éric Boutet, chef de la Division planification, réglementation et transport

Carol Hébert, responsable, section transport

